La République du Centre, 23 janvier 2018

MÉDECINE ■ La commune de Dampierre-en-Burly et un médecin roumain victimes d'une arnaque

Le marché juteux des déserts médicaux

Certaines sociétés promettent de faire venir un médecin dans une commune. Sauf qu'à Dampierre, le médecin n'a pas pu exercer son métier.

Pascale Audineau
pascale.audineau@centrefrance.com

La nouvelle est tombée il y a quelques jours. La mairie de Dampierre-en-Burly ne reverra jamais les 4.000 € versés à une société qui promettait d'amener un médecin généraliste dans la commune sous un an ou de rembourser les sommes reçues. Pour cause, le cabinet de recrutement, European Caducee Consulting, n'existe plus, et sa dirigeante n'est pas solvable.

L'affaire, abracadabrantesque, commence en 2015.

4.000 € remboursés en cas d'échec

Le maire, Serge Mercadié, et son équipe, élus en 2014, ont un souhait : faire s'installer un médecin dans le village, qui n'a jamais eu de généraliste mais se développe constamment. La population a en effet augmenté de 200 habitants en 4 ans, essentiellement des jeunes couples, et aux alentours, les communes pendent peu à peu leurs généralistes, qui prennent leur retraite.

En 2015 donc, la mairie met une petite annonce sur une revue spécialisée. Sans succès. La municipalité est alors contactée par la société European Caducee Consulting qui affirme posséder un fichier de plusieurs centaines de praticiens. « 4.000 €, c'était un contrat peu onéreux si on arrivait à un résultat. Le risque était faible : soit on nous présentait un médecin dans l'année, soit on nous remboursait », se souvient Serge Mercadié.

PROJET. Dampierre-en-Burly compte aujourd'hui près de 1.430 habitants. Une maison, 6, rue Jules-Audry, a été réhabilitée en cabinet médical pour y accueillir un généraliste.

Et le contrat semble rempli lorsque, quelque temps plus tard, la société rappelle pour fixer un rendez-vous avec un médecin roumain d'une cinquantaine d'années. L'entretien se passe d'ailleurs fort bien, le praticien parlant un excellent français et faisant part de son envie de travailler en France. Quinze jours plus tard, il dit accepter de venir s'installer à Dampierre-en-Burly, où une maison a été réhabilitée par la municipalité en cabinet et un logement aménagé.

Les mots sont suivis d'actes puisque le médecin arrive en effet à Dampierre avec sa femme et son fils, avec la ferme intention d'accueillir ses premiers patients rapidement.

« Je l'ai accompagné à l'Ordre des médecins et malheureusement, il n'a pas été autorisé à exercer », relate le maire de Dampierre-en-Burly. « Il semble que médecin généraliste soit une spécialité et que son diplôme roumain ne corresponde qu'à "médecin sans spécialité". Il pouvait alors soit passer un examen oral d'une quarantaine de minutes, soit des stages. »

Autorisé à exercer en EHPAD

Une très mauvaise surprise, tant pour le maire que pour le médecin qui, lui aussi, a payé la société de recrutement, qui n'avait pas vérifié que l'installation ne posait aucun problème.

Le médecin roumain ne baisse pourtant pas les bras et décide de rester. Ne pouvant pas pratiquer la médecine, il fait des petits boulots pour nourrir sa famille. « C'est quelqu'un de courageux et de très bien », souligne Serge Mercadié.

Finalement, le praticien trouve un poste de médecin dans un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en Bourgogne. Car s'il ne peut exercer comme généraliste en France, il est néanmoins autorisé à le faire sous l'autorité d'un autre médecin, dans un établissement comme une maison de retraite ou un hôpital.

« C'est complètement dingue ! On peut se voir confier la santé de 200 personnes dans une maison de retraite et se voir refuser d'exercer dans un cabinet », déplore le maire de Dampierre-en-Burly. « Dans ce dossier, je me suis fait aider par l'ancien préfet du Loiret, Nacer Meddah, et le sénateur Jean-Pierre Sueur a écrit au ministre de la Santé. Rien n'y fait. Ce monsieur a pourtant toujours l'envie de vivre et de travailler à Dampierre-en-Burly. Nous continuerons à batailler tous les deux en ce sens. » ■

ET MAINTENANT ?

Selon le maire de Dampierre-en-Burly, le praticien roumain devrait passer le fameux test oral qui lui permettra peut-être d'exercer comme médecin généraliste. Parallèlement, la municipalité travaille sur d'autres pistes. « On va lancer une consultation : un sondage peut-être de s'orienter vers un médecin salarié par la commune », annonce Serge Mercadié.

Nous continuerons à batailler pour avoir un médecin.

SERGE MERCADIÉ Maire de Dampierre-en-Burly

Une société objet de plusieurs plaintes

Un jour, le maire de Dampierre-en-Burly, Serge Mercadié, se trouvait au volant de sa voiture et écoutait à la radio l'émission de Jean Courbet. « J'entends dans le maire d'une petite commune, dans le même cas que nous, qui n'arrive pas à se faire rembourser l'argent qu'il a versé à une société de recrutement de médecins. C'était le même que nous. »

En novembre 2016, nos confrères du *Ouest-France* consacraient eux aussi un article à ces chasseurs de têtes, et l'entreprise citée était, là aussi, European Caducee Consulting, qui se décrit sur sa page Facebook comme « la seule société de recrutement de médecins à destination des déserts médicaux ».

Selon nos confrères qui avaient contacté l'Agence régionale de santé (ARS) de la région Centre-Val de Loire pour des affaires de « doc-dating » (rencontre entre des médecins susceptibles de s'installer en zone rurale et des élus), cette société, qui n'existe plus aujourd'hui, aurait fait l'objet de plusieurs plaintes.

Les petites communes sont extrêmement sollicitées par de pseudo-sociétés ou organismes qui proposent des solutions pour recruter des médecins. Les déserts médicaux font le bonheur de certains, qui ont compris qu'on pouvait tirer profit de la situation.

Phoca PDF